



Tous en grève le 18 février !

■ Depuis l'ouverture des négociations dans le cadre de CQC dans les Bouches du Rhône **SUD** réclame que la direction dévoile ses projets, notamment en terme d'effectifs, d'horaires, de conditions de travail centre par centre dans le cadre de CQC.

La Poste des Bouches du Rhône fait passer son projet par petits bouts. Diviser pour mieux régner, désinformer pour mieux imposer.

■ Refusons ce dialogue à sens unique qui n'est fait que pour nous endormir, nous asservir, nous faire croire que la situation est grave et que la concurrence guette à tous les coins de rue. Rappelons que si concurrence il y a c'est bien eux qui la mettent en place ainsi que la privatisation de La Poste.

Les conséquences pour le personnel des CTC de Mlle Ville, Provence, Rognac et CSQ sont :

- suppressions d'emplois massives ;
- réorganisations permanentes à travers le projet CQC ;
- des horaires et des conditions de travail aggravés, adaptés aux flux de trafic ;
- un management répressif, et la remise en cause des droits élémentaires comme la maladie.

■ **SUD** revendique **un socle de garanties** pour l'ensemble du personnel de Marseille Ville, Marseille Provence, Rognac et CSQ : « **Aucune mutation d'office ni de licenciement** ».

Concrètement cela passe obligatoirement par le respect du choix des agents même en surnombre.

L'ouverture immédiate de négociations sur les conditions de travail et les horaires de Marseille Ville, Marseille Provence, Rognac, les PPDC Centre et Est. Pour **SUD** c'est la garantie pour le personnel puisse réellement choisir son avenir et ne pas subir les choix de la boîte !

■ Sous prétextes de l'ouverture de Marseille ARNAVANT en mars 2009, la Direction des Bouches du Rhône envoie au personnel de Marseille Ville des appels à candidature avant que les négociations sur les horaires et les régimes de travail ne soient avalisées en CTP comme il se doit ! **C'est inacceptable !**

La façon dont la Direction agit sur Marseille Ville montre bien comment elle voudra imposer son projet, sur Marseille Provence et Rognac.

Le Personnel ne doit pas payer la régression sociale liée au projet CQC !

Pour notre Présent, Pour notre Avenir :

**A Mlle Provence, à Mlle Ville, à Rognac, à Arnavant, au CSQ,
ne les laissons pas décider à notre place.**

Soyons acteur de notre futur !

**Tous en grève le 18 février
Rassemblement à 14 heures à la DOTC**